



MUNICIPALITÉ DE CHÉSÉREX

Rue du Vieux Collège 38
1275 Chésérex

tél. 022 369 90 40
fax 022 369 90 49

greffe@cheserex.ch
www.cheserex.ch

PRÉAVIS MUNICIPAL

37/2014

RAPPORT DE LA MUNICIPALITÉ SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE 2013

Municipal responsable : M. Roland Oppliger

Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2013

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Dans sa séance du 26 mai 2014, la Municipalité a adopté les comptes de l'année 2013 en ce qui concerne le bilan et le compte de fonctionnement.

Préambule

Après 4 années déficitaires entre 2008 et 2011 dues à un problème structurel, l'augmentation du taux d'imposition avait permis de revenir dans les chiffres noirs en 2012. Avec CHF 11'793'106.15 aux charges et CHF 11'671'506.56 aux produits, notre compte de fonctionnement 2013 termine avec un léger excédent de charges de CHF 121'599.59 ce qui est nettement inférieur aux prévisions budgétaires.

En épurant les charges des amortissements obligatoires et exceptionnels, ainsi que des attributions aux divers fonds de réserve, nous obtenons un montant de CHF 10'860'502.80. Cela représente une augmentation peu significative de CHF 85'454.08 soit 0.8 % par rapport à 2012, et témoigne globalement d'une bonne maîtrise des charges. Sans les frais exceptionnels liés aux dégâts de la grêle du 20 juin 2013 non encore remboursés et ceux de la mise en route de la nouvelle chaufferie, les charges auraient été moins importantes qu'en 2012. Si l'on considère que les deux factures cantonales majeures progressent ensemble de CHF 1'300'000.00 par rapport à l'année précédente, la bonne maîtrise des charges internes à la commune devient encore plus évidente.

Du côté des produits, l'évolution des rentrées fiscales est également réjouissante pour la seconde année consécutive puisque nous obtenons CHF 9'408'123.12 soit CHF 533'965.98 ou 6 % de plus qu'en 2012. Ce sont les personnes physiques et morales qui sont à l'origine du mouvement positif, puisqu'elles rapportent CHF 667'554.37 de plus qu'en 2012. Par contre, les autres impôts, de nature conjoncturelle, souffrent d'une contraction de CHF 157'793.30 par rapport à 2012. Cette image très positive, le serait encore plus si les impôts restant à encaisser n'avaient pas progressé de CHF 689'684.19. Ces résultats signalent cependant que nous sommes probablement arrivés à la fin de la période de compensation des acomptes d'impôts prélevés en excès dont l'effet s'est fait sentir dès 2010.

Le déficit net de CHF 121'599.59 est obtenu après amortissements de CHF 873'580.05. Cela permet d'obtenir une marge brute d'autofinancement positive de CHF 811'005.76.

Ce deuxième exercice avec un point d'impôt de 52 centimes permet de confirmer notre objectif premier, soit l'élimination d'un déficit structurel.

Gestion des remarques et observations de l'année précédente**Par la Commission de gestion**

« Amortissements : Dans le tableau des amortissements budgétaires (pages 4 et 5) : la Commission recommande que pour les prochains rapports les coûts des ouvrages reprennent systématiquement les coûts effectifs des travaux et non pas les montants votés en préavis comme mentionné pour certains postes. »

L'ensemble du tableau des amortissements budgétaires a été corrigé selon les propositions de la Commission de gestion.

./.

Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2013

Par le réviseur externe

Concernant le fonds de réserve abri PC collectif (position 9280.10 du bilan) : « Les communes disposant d'un coefficient de places d'abri suffisant peuvent, sur demande à l'Etat, prélever dans le fonds de réserve PCi pour équilibrer les dépenses de fonctionnement (attributions sur rubriques). »

Ce travail est en cours mais nécessite du temps car la commune de Chésereux n'a jamais fait valoir son droit de remboursement dans ce dossier.

Par la Préfecture et le Service des communes et des relations institutionnelles (SeCRI)

Les taxes de séjours doivent apparaître dans le chapitre « 16. Tourisme » et leurs revenus et charges équilibrés puisqu'il s'agit d'une recette affectée.

La Municipalité a créé deux nouvelles positions soit une position de revenu (16.431.00) et une position de charge (16.352.00). Les 92.5 % de cette taxe sont utilisés pour des projets touristiques régionaux dans le cadre du Conseil régional. Le solde est dédié à l'entretien de l'aire de pique-nique.

Comparaison avec les comptes 2012

Avant d'analyser les comptes 2013, poste par poste, en fonction du budget, comparons les avec l'exercice 2012. Cela permet d'obtenir une tendance générale objective puisque la notion budgétaire n'entre pas en jeu. *(Afin de faciliter la lecture, les montants sont arrondis à CHF 100.00).*

1. ADMINISTRATION GENERALE

Les charges nettes de l'administration ont **diminué de CHF 8'000.00** ce qui est pratiquement expliqué par la subvention cantonale reçue pour le concept énergétique de la commune.

2. FINANCES

Ce compte vital **génère CHF 7'109'800.00 de revenus, soit CHF 1'606'400.00 de plus qu'en 2012**. Ces montants nets issus de la somme des rentrées fiscales après déduction des charges du dicastère des finances est obtenu avec un taux d'imposition inchangé par rapport à l'année précédente et malgré une charge supplémentaire de CHF 52'500.00 sur la facture finale de la péréquation 2012.

3. DOMAINES ET BATIMENTS

Ce compte traditionnellement de revenus nets **génère globalement CHF 137'700.00 de moins** qu'en 2012 et devient un compte de charges (CHF 59'566.85). La différence est pratiquement expliquée par les charges nettement en-dessus de nos prévisions pour la première année de fonctionnement de la nouvelle chaufferie à plaquettes (CHF 118'467.52) et l'adaptation de diverses couvertures d'assurances (CHF :11'568.75). Ces charges ne sont pas couvertes par des revenus nettement supérieurs par rapport à 2012 (CHF 100'005.90).

4. TRAVAUX

Les charges nettes de ce compte ont **diminué de CHF 68'800.00**. Cette évolution est pleinement expliquée par les effets de l'introduction de la taxe au sac qui allège les comptes communaux de CHF 106'300.00.

./.

Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2013

5. INSTRUCTION PUBLIQUE & CULTES

Ce compte de charges **diminue de CHF 37'200.00**. L'évolution positive provient essentiellement de l'enseignement primaire et secondaire dont les coûts sont **réduits de CHF 30'800.00**.

6. POLICE

Ce compte de charges a **augmenté de CHF 20'600.00**. L'augmentation de charges est pratiquement expliquée par la progression de la charge cantonale liée à la réforme policière.

7. SECURITE SOCIALE

Les charges sociales ont nettement **augmenté de CHF 1'846'200.00** entre 2012 et 2013. La facture sociale en est la cause. En effet, le décompte final de l'année 2012 nous réserve la mauvaise surprise d'un solde de CHF 483'800.00 à payer alors que l'année précédente, nous avons encore un reçu remboursement conséquent de CHF 708'100.00. Par ailleurs, les acomptes 2013 sont en progression de CHF 628'100.00.

Analyse des comptes 2013

Chiffres clés

Comme vous pouvez le constater dans les documents remis en annexe, la somme du bilan est de CHF 20'672'628.04. Le compte de fonctionnement totalise CHF 11'793'106.15 aux charges et CHF 11'671'506.56 aux revenus. Il boucle avec un excédent de charges de CHF 121'599.59. Le montant total des amortissements obligatoires (CHF 871'881.00) et exceptionnel (CHF 1'699.05) est de CHF 873'580.05. La marge brute d'autofinancement positive est de CHF 811'005.76.

Les amortissements se répartissent comme suit :

Amortissements budgétaires

Ouvrage	N° compte	Coût ouvrage	Durée amortissement	Amortissement annuel
PATRIMOINE FINANCIER				
Les Platanes – Etude & Construction	35.330.00	3'363'663	-	46'000
En Cotty – Etude & Construction	35.330.00	2'360'229	-	48'000
Epicerie – Congélateurs - Garage	35.330.00	1'287'575	30	41'000
La Couronne - Mise en conformité	35.330.00	255'126	10	25'000
Les Platanes - Réfection Auberge	35.330.00	74'682	10	7'500
En Cotty – Réhabilitation Immeuble	35.330.00	117'156	10	11'700
La Couronne - Réfection façades	35.330.00	24'565	10	2'600
Les Platanes - Réfection façades	35.330.00	72'852	10	7'285
Construction nouvelle chaufferie	35.330.00	2'015'320	25	80'613
TOTAL PATRIMOINE FINANCIER				269'698

./.

Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2013

Ouvrage	N° compte	Coût ouvrage	Durée amortissement	Amortissement annuel
PATRIMOINE ADMINISTRATIF				
Forêts				
Création Aire de détente	32.331.00	107'605	10	10'000
Télesiège Dappes / Dôle	32.331.00	194'478	10	19'150
Refuge de Combe Gelée	32.331.00	453'662	10	48'000
Route Baraque à Küffer	32.331.00	70'696	10	7'000
Total forêts				84'150
Bâtiments				
Ecole	35.331.00	6'429'696	30	240'000
Aménagement Réfectoire école	35.331.00	66'274	10	7'000
Aménagement WC publics	35.331.00	90'659	30	3'000
Rénovation locaux de la Poste	35.331.00	110'464	10	11'000
Réfection toiture ZUP	35.331.00	158'803	10	15'880
Total bâtiments				276'880
Routes				
Achat nouvelle balayeuse	43.331.00	60'000	10	6'000
Modérateurs Rtes Poste/Bonmont	43.331.00	368'459	25	15'000
Modérateur Route de Grens	43.331.00	109'094	25	4'400
Modérateur Route de Crassier	43.331.00	341'636	25	13'700
Réfection Vy de l'Etraz	43.331.00	296'700	20	14'700
Rénovation Route de Bonmont	43.331.00	142'352	20	7'200
Création passerelle sur Asse	43.331.00	33'876	10	3'000
Carrefour Routes Grens/Chiblines	43.331.00	286'168	25	11'500
Réfection Ch. En Chardonneret	43.331.00	37'172	20	1'800
Carrefour Laiterie/Route de la Poste	43.331.00	732'800	25	29'300
Signalisation zones à 30 km/h	43.331.00	37'505	10	4'000
Porte d'entrée Route de Crassier	43.331.00	81'968	25	6'300
Modérateur Route de la Florettaz	43.331.00	680'000	25	27'000
Modérateur Route de Chiblines	43.331.00	395'000	25	15'800
Ch. piétons Route de la Florettaz	43.331.00	170'073	20	8'500
Porte d'entrée Route de Grens	43.331.00	397'716	25	15'910
Syndicat AF Chésereux - La Rippe	43.331.00	167'108	30	5'570
Total routes				189'680
Parcs, promenades, cimetière				
Aménagement terrain multisports	44.331.00	321'699	10	33'699
Rénovation place de jeux	44.331.00	53'200	10	5'320
Aménagement terrain de pétanque	44.331.00	36'027	10	3'603
Total parcs, promenades, cimetière				42'622
STEP/Déchetterie				
Rénovation STEP/Portail Asse	45.331.00	70'042	10	7'000
Total STEP/Déchetterie				7'000

./.

Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2013

Ouvrage	N° compte	Coût ouvrage	Durée amortissement	Amortissement annuel
Egouts et Epuration				
Mise conformité égouts Florettaz	46.331.00	106'500	30	3'550
Total égouts et épuration				3'550
TOTAL PATRIMOINE ADMINISTRATIF				603'882
TOTAL GENERAL (PATRIMOINES FINANCIER & ADMINISTRATIF)				873'580

Amortissements exceptionnels

Dans la mesure où le montant résiduel à amortir pour le terrain multisports aurait été de CHF 1'699.05 soit 0.52 % du montant investi, au 31 décembre 2014, la Municipalité a décidé de terminer l'amortissement de cet objet sur l'année comptable 2013 en l'incluant dans les amortissements obligatoires.

Informations sur les amortissements

Les ouvrages terminés l'année précédente sont soumis à un amortissement annuel dont la valeur dépend de la nature des travaux. Par contre, les investissements de l'année courante ne sont pas amortis.

Les durées d'amortissement courantes sont les suivantes :

- égouts 80 ans
- bâtiments publics 30 ans
- aménagements de routes et de places 25 ans
- entretien de chaussées 20 ans
- équipements sportifs 10 ans
- machines et véhicules 10 ans

Commentaires sur le compte de fonctionnement

Les variations les plus significatives par rapport au budget 2013 sont expliquées dès qu'une différence est significative, soit aux alentours de CHF 10'000.00.

1. ADMINISTRATION GENERALE

Responsable : Christian Pierrehumbert, syndic

10. Autorités

10.300.00 Traitement, jeton présence

Budget 2013 : CHF 80'000.00

Comptes 2013 : CHF 71'636.05

Différence de charges : - CHF 8'363.95

Commentaire : l'année 2013 est marquée par une diminution de la charge de travail de l'exécutif par rapport aux deux années précédentes expliquant pleinement la réduction de charge.

./.

Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2013

13. Service du personnel, assuré.

13.436.00 *Remboursements de tiers (SUVA, Vaudoise, etc.)*
Budget 2013 : CHF 0.00
Comptes 2013 : CHF 2'905.75
Différence de revenus : + CHF 2'905.75
Commentaire : remboursement de l'assurance perte de gain suite à un accident d'un employé communal.

14. Service des intérêts généraux

14.444.00 *Autres contribution cantonales*
Budget 2013 : CHF 0.00
Comptes 2013 : CHF 7'500.00
Différence de revenus : + CHF 7'500.00
Commentaire : il s'agit du paiement de la subvention cantonale pour le concept énergétique de la commune octroyée en novembre 2011 par la Direction Générale de l'Environnement.

15. Affaires culturelles, loisirs

15.365.05 *Taxes de séjour régionales ristournées*
Budget 2013 : CHF 4'250.00
Comptes 2013 : CHF 0.00
Différence de charges : - CHF 4'250.00
Commentaire : transfert de cette position dans un nouveau chapitre dédié au tourisme sur demande du Préfet (nouvelle position 16.352.00).

15.441.00 *Taxes de séjour régionales*
Budget 2013 : CHF 0.00
Comptes 2013 : CHF 5'000.00
Différence de revenus : - CHF 5'000.00
Commentaire : transfert de cette position dans un nouveau chapitre dédié au tourisme sur demande du Préfet (nouvelle position 16.431.00).

16. Tourisme

16.352.00 *Taxes de séjour régionales Ristournées / Affectées*
Budget 2013 : CHF 0.00
Comptes 2013 : CHF 6'585.00
Différence de charges : + CHF 6'585.00
Commentaire : nouvelle position, voir justification sous 15.365.05.

16.431.00 *Taxes de séjour régionales Encaissées*
Budget 2013 : CHF 0.00
Comptes 2013 : CHF 6'585.00
Différence de revenus : + CHF 6'585.00
Commentaire : nouvelle position, voir justification sous 15.441.00.

./.

Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2013

2. FINANCES

Responsable : Roland Oppliger, municipal

21. Impôts

Budget 2013 : CHF 45'000.00 aux charges et CHF 7'476'000.00 aux revenus
Comptes 2013 : CHF 47'474.39 aux charges et CHF 9'408'123.12 aux revenus
Différence de charges : + CHF 2'474.39
Différence de revenus : + CHF 1'932'123.12

Commentaire : l'impôt sur les personnes physiques a généré CHF 1'020'689.55 de plus que notre estimation. Il en est de même pour celui sur les personnes morales qui rapporte CHF 889'273.45 de plus. Globalement ces deux postes majeurs rapportent CHF 667'554.37 de plus qu'en 2012. L'impôt à la source est bien au-dessous de nos attentes (- CHF 66'997.93) mais son érosion, débutée en 2010, s'est stabilisée par rapport aux comptes 2012 en raison d'un meilleur revenu sur les administrateurs. Le bilan est plus contrasté du côté des ressources dites « conjoncturelles », puisque certaines positions ont généré des revenus supérieurs à nos attentes (+ CHF 100'882.55) et d'autres des revenus inférieurs (- CHF 11'387.30). Voici les détails de ces positions : impôt foncier (+ CHF 44'735.20), droits de mutation (+ CHF 56'147.35), impôt sur les successions et donations (CHF 0.00) et impôt sur les gains immobiliers (- CHF 11'387.30). Les revenus sur les impôts conjoncturels sont en régression de CHF 157'793.30 par rapport à 2012 et s'expliquent par l'absence d'impôts sur les successions & donations et des ventes immobilières d'objets tenus par des propriétaires de longue date.

22. Service financier**22.321.00 Intérêts des dettes à court terme**

Budget 2013 : CHF 15'000.00
Comptes 2013 : CHF 34'124.55
Différence de charges : + CHF 19'124.55

Commentaire : ce poste se compose d'une part des intérêts sur l'Avance à Terme Fixe (ATF) du compte de trésorerie (CHF 6'520.00) réduits de 48.6 % par rapport à 2012 et en ligne avec nos prévisions. D'autre part, il comptabilise les intérêts bonifiés et compensatoires que nous devons à nos divers contribuables suite à un surplus d'acomptes d'impôts perçus (CHF 27'604.55). Ces derniers sont globalement en très forte progression par rapport à 2012 (+ 92 %) et notamment pour les personnes morales (+ 658 %).

22.352.00 Fonds de péréquation

Budget 2013 : CHF 2'086'728.00
Comptes 2013 : CHF 2'139'228.00
Différence de charges : + CHF 52'500.00

Commentaire : la différence par rapport au budget s'explique par un solde résiduel à payer sur le décompte final 2012.

./.

Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2013

22.422.00 Revenus capitaux patrim. financier

Budget 2013 : CHF 35'000.00

Comptes 2013 : CHF 52'381.80

Différence de revenus : + CHF 17'381.80

Commentaire : le dividende de la Romande Energie rapporte CHF 1'000.00 de plus qu'en 2012. La partie prépondérante de nos revenus à ce poste sont les intérêts compensatoires et de retard sur les impôts des personnes physiques, des personnes morales et les impôts à la source (CHF 36'727.48). Ils progressent de 22 % par rapport à 2012 (CHF 30'115.87) et contribuent à des revenus supérieurs par rapport à l'année précédente dépassant largement nos prévisions prudentes pour ce poste.

22.452.00 Fonds de péréquation - remboursement

Budget 2013 : CHF 250'000.00

Comptes 2013 : CHF 0.00

Différence de produits : - CHF 250'000.00

Commentaire : contrairement à nos attentes lors de l'établissement du budget 2013, le décompte final de la péréquation 2012 nous a réservé une mauvaise surprise et démontre une fois de plus l'aspect imprévisible du calcul complexe de cette charge cantonale.

23. Amortissements & Réserves non ventilés**23.330.00 Amort. Créances, Débiteurs, Titres**

Budget 2013 : CHF 50'000.00

Comptes 2013 : CHF 32'037.73

Différence de charges : - CHF 17'962.27

Commentaire : cette position comptabilise la perte sur les débiteurs. L'ajustement du montant des provisions nous est transmis par l'ACI. Sa nature très volatile rend une prévision exacte difficile lors de l'établissement du budget.

3. DOMAINES & BATIMENTS

Responsables : Nathalie Sandoz, municipale, pour les terrains et les bâtiments
Viktor Häsler, municipal, pour les forêts et alpages

31. Terrain**31.423.00 Droits de superficie et Locations de terrains**

Budget 2013 : CHF 88'000.00

Comptes 2013 : CHF 99'141.80

Différence de produits : + CHF 11'141.80

Commentaire : la différence est pleinement expliquée par l'application des conditions spéciales citées dans le préavis 11/2011 concernant le droit de superficie « Les Grands Vignes ».

./.

Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2013

32. Forêts et Alpages32.314.35 *Entretien Route de la Dôle*

Budget 2013 : CHF 50'000.00

Comptes 2013 : CHF 69'144.70

Différence de charges : + CHF 19'144.70

Commentaire : la commune de Chésèrex participe, selon une convention, avec le Canton et la commune de Gingins, à la facture de l'entretien de la route de la Dôle. Ces travaux sont conduits par le Canton et les coûts, tels que le surfacage en gravillons, la réfection des banquettes et l'épareuse pour les bords de routes, varient selon les tronçons. D'autre part, l'hiver rigoureux de 2013 a provoqué davantage de dégâts.

32.352.00 *Part à charges communales*

Budget 2013 : CHF 80'000.00

Comptes 2013 : CHF 69'474.10

Différence de charges : - CHF 10'525.90

Commentaire : le marché du bois étant surchargé, les coupes de bois ont volontairement été réduites car même des superbes billes de Fayard passent dans le bois de feu. Par conséquent les coûts du Triage forestier ont baissé.

32.435.00 *Vente de bois*

Budget 2013 : CHF 60'300.00

Comptes 2013 : CHF 50'070.85

Différence de revenus : - CHF 10'229.15

Commentaire : pour les explications, voir le poste 32.352.00.

32.451.00 *Part du Canton (subs. divers)*

Budget 2013 : CHF 15'000.00

Comptes 2013 : CHF 32'487.00

Différence de produits : + CHF 17'487.00

Commentaire : la différence s'explique essentiellement par le versement de subsides pour les soins culturaux dans les jeunes peuplements de CHF 10'062.50 pour 2013 et de la même somme pour 2012 payée seulement en 2013.

32.451.01 *Part du Canton – Route de la Dôle*

Budget 2013 : CHF 12'000.00

Comptes 2013 : CHF 25'216.35

Différence de produits : + CHF 13'216.35

Commentaire : ce poste, comme le poste 32.452.01, dépend directement du poste 32.314.35 selon une clé de répartition des communes de Gingins et Chésèrex et du Canton. Les sociétés tierces (Skyguide et Swisscom), par contre, paient un forfait indexé selon l'IPC et sont comptabilisées sous le poste 32.465.01.

./.

Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2013

35. Bâtiments**35.312.83** *Chauffage – Bâtiments ZUP / Ecole / Piscine*

Budget 2013 : CHF 72'000.00

Comptes 2013 : CHF 201'363.38

Différence de charges : + CHF 129'363.38

Commentaire : le budget 2013 avait été établi sur la base d'une production de 1'100'000 kw dont le prix de revient s'élevait à 6.5 cts, soit un montant de CHF 71'500.00. Or, si la consommation des bâtiments communaux s'est avérée correcte, la consommation de la piscine a dépassé de 205'000 kw la prévision, ce qui occasionne un dépassement de CHF 13'325.00, soit un total de CHF 85'000.00. Ces calculs étant basés sur l'achat de plaquettes vertes, le réel coût d'achat constaté est de 8.3 cts, soit CHF 110'000.00 pour l'année. De plus, la fourniture de plaquettes vertes et les différents essais ont occasionnés des dépenses supplémentaires de CHF 26'081.40 en marchandise et opérations diverses, ainsi que CHF 6'000.00 en indemnités de piquet et déplacements pour les employés communaux. Les alarmes générées par le mauvais fonctionnement des ventilateurs ont représenté la somme de CHF 10'000.00. La modification de la détection incendie se chiffre à CHF 6'000.00. Les frais d'électricité ont été omis dans le cadre du budget et s'élèvent à CHF 7'000.00. Ce compte contient également le remplacement des brûleurs des chaudières à mazout, ainsi que de l'achat de mazout pour une somme totale de CHF 26'000.00, ainsi que CHF 11'000.00 pour une adaptation des vannes d'échanges avec la nouvelle chaufferie.

35.314.00 *Entretien des bâtiments*

Budget 2013 : CHF 85'000.00

Comptes 2013 : CHF 75'892.20

Différence de charges : - CHF 9'107.80

Commentaire : les frais liés à l'entretien de nos bâtiments sont au niveau de 2012 et de 2010 malgré les dégâts liés à l'orage de grêle du 20 juin 2013.

35.318.00 *Honoraires & prest. services (ass.)*

Budget 2013 : CHF 50'000.00

Comptes 2013 : CHF 61'787.10

Différence de charges : + CHF 11'787.10

Commentaire : l'ensemble des couvertures d'assurance ont été analysées suite à la transmission du dossier à la société ProConseil Solutions S.A.. L'adaptation de diverses couvertures (prime ECA bâtiments, assurance mobilier) ou de nouvelles couvertures (chaufferie à bois) non budgétées en sont la conséquence.

35.427.12 *Rev. bât. patr. adm. Salle de gym/Locations*

Budget 2013 : CHF 118'548.00

Comptes 2013 : CHF 146'470.00

Différence de produits : + CHF 27'922.00

Commentaire : le budget de l'AEE a sous-estimé les locations. De plus, une erreur de calcul du montant de la location dans le budget a été corrigée par l'AEE lors de l'établissement des comptes.

./.

Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2013

35.427.23 *Rev. bât. patr. adm. Piscine - Chauffage*
 Budget 2013 : CHF 75'000.00
 Comptes 2013 : CHF 100'000.00
 Différence de produits : + CHF 25'000.00
 Commentaire : il s'agit d'acomptes demandés à l'AIAB. Une révision à la hausse a été faite suite à la consommation nettement supérieure aux prévisions. Le premier décompte annuel final sera fait en août 2014.

35.436.00 *Remb. de charges s/locations AEE*
 Budget 2013 : CHF 140'173.00
 Comptes 2013 : CHF 154'913.00
 Différence de produits : + CHF 14'740.00
 Commentaire : le budget 2013 a été sous-estimé par l'AEE. Des modifications ont été apportées en cours d'année et les montants des charges des locations ont été ajustés.

4. TRAVAUX

Responsables : Viktor Häster, municipal, égouts et épuration
 Patrick Barras, municipal, routes, cimetière, ordures ménagères

43. Routes

43.312.00 *Eclairage public – Électricité et Entretien*
 Budget 2013 : CHF 25'000.00
 Comptes 2013 : CHF 35'065.10
 Différence de charges : + CHF 10'065.10
 Commentaire : les dégâts de l'orage de grêle du 20 juin 2013 ont généré des frais de dépannage pour les globes lumineux des Platanes pour CHF 7'602.65 ainsi que l'achat d'une première série de luminaires LED aux chemins de Montoset, de Montelier et du Courtillet pour CHF 9'428.40. Ces frais exceptionnels ne seront que partiellement couverts par l'ECA.

43.314.00 *Entretien des routes*
 Budget 2013 : CHF 45'000.00
 Comptes 2013 : CHF 68'347.75
 Différence de charges : + CHF 23'347.75
 Commentaire : suite au contrôle des bornes hydrantes plusieurs travaux non budgétés ont été fait pour CHF 10'798.10. De plus des travaux d'entretien sortant du cadre habituel ont été effectués sur plusieurs bordures et pavés suite à l'hiver exceptionnel 2012/2013 (CHF 13'325.65).

43.465.00 *Part de tiers*
 Budget 2013 : CHF 2'000.00
 Comptes 2013 : CHF 10'176.50
 Différence de revenus : + CHF 8'176.50
 Commentaire : ce poste comptabilise la participation des communes partenaires aux coûts de l'indicateur de vitesses pour CHF 3'225.00, les indemnités pour les dégâts de la grêle sur le véhicule de la voirie pour CHF 4'560.40 et pour les dommages à la signalisation routière à la route de Grens, suite à l'accident avec la calèche pour CHF 1'406.60.

./.

Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2013

45. Ordures ménagères et décharge45.318.00 *Enlèvement – Elimination ordures/déchets*

Budget 2013 : CHF 145'000.00

Comptes 2013 : CHF 109'666.64

Différence de charges : - CHF 35'333.36

Commentaire : suite à l'introduction de la taxe au sac, selon le principe du pollueur-payeur, le volume des déchets a fortement diminué (42 % de réduction) notamment par un meilleur tri, comme le reflète l'augmentation des coûts de la déchèterie.

45.434.02. *Rétrocession s/ventes de sacs poubelles*

Budget 2013 : CHF 100'000.00

Comptes 2013 : CHF 83'623.00

Différence de revenus : - CHF 16'377.00

Commentaire : suite au meilleur tri des déchets, la vente des sacs poubelles taxés a été moins importante que prévu.

46. Réseaux d'égouts, d'épuration46.318.00 *Honoraires & prest. service*

Budget 2013 : CHF 2'500.00

Comptes 2013 : CHF 44'250.00

Différence de charges : + CHF 41'750.00

Commentaire : il s'agit pratiquement exclusivement de la deuxième et dernière partie de la facture du mandataire pour l'établissement du Plan Général d'Evacuation des Eaux (PGEE) pour CHF 43'900.00. Ce solde est neutre dans les comptes puisqu'il est compensé par des subventions cantonales et fédérales d'un montant équivalent et comptabilisé dans le poste 46.436.00.

46.352.00 *Participation à l'association (STEP)*

Budget 2013 : CHF 50'000.00

Comptes 2013 : CHF 33'337.75

Différence de charges : - CHF - 16'662.25

Commentaire : les coûts pour cette année sont pratiquement identiques à 2012 si bien que le budget était trop conservateur.

46.380.00 *Attribution Fonds recettes affectées Epuration*

Budget 2013 : CHF 84'450.00

Comptes 2013 : CHF 59'025.30

Différence de charges : - CHF 25'424.70

Commentaire : comme le compte 46 doit être équilibré par définition, cette charge l'équilibre donc. Plus les taxes des chapitres 46.434.00-02 sont importantes, plus la charge d'équilibre est onéreuse. Le fonds de réserve affecté à l'épuration est doté de CHF 1'347'156.89 à la position 9280.40 du bilan.

46.434.00 *Taxe annuelle entretien collecteurs*

Budget 2013 : CHF 50'000.00

Comptes 2013 : CHF 65'110.00

Différence de revenus : + CHF 15'110.00

Commentaire : cette taxe prend en compte 0,02 % de la valeur ECA des bâtiments. Visiblement certaines constructions, dont les bâtiments communaux, ont été réévaluées.

./.

Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2013

46.434.01 *Taxe de raccordement + complémentaire*

Budget 2013 : CHF 90'000.00

Comptes 2013 : CHF 31'365.80

Différence de revenus : - CHF 58'634.20

Commentaire : les taxes dépendent de l'activité de construction des privés et des collectivités. Leurs fluctuations sont difficiles à prévoir au moment de l'établissement du budget.

46.436.00 *Remboursement de Tiers*

Budget 2013 : CHF 0.00

Comptes 2013 : CHF 43'912.00

Différence de produits : + CHF 43'912.00

Commentaire : il s'agit des subventions cantonales et fédérales pour le PGEE dont les montants n'étaient pas connus au moment de l'établissement du budget.

5. INSTRUCTION PUBLIQUE & CULTES

Responsables : Nathalie Sandoz, municipale, instruction publique
Roland Oppliger, municipal, cultes

51. Enseignement primaire**51.352.00** *Part à charges Communales – AEE Primaire*

Budget 2013 : CHF 484'147.85

Comptes 2013 : CHF 437'980.95

Différence de charges : - CHF 46'166.90

Commentaire : certaines économies ou modifications d'affectation ont été effectuées durant l'année 2013. Les éléments principaux sont : un poste de travail vacant entre avril et septembre; la prise en charge du salaire de la bibliothécaire (pour les heures scolaires) par la DGEO (selon la LEO entrée en force le 1^{er} août 2013); la prise en charge de certains coûts par les comptes du « Réseau » (vacations du Comité de direction pour la gestion du Réseau, salaire pour l'espace pique-nique). De plus, les caisses de classes étaient versées en août pour l'année scolaire. Depuis 2013, celles-ci sont au budget en fonction de l'année calendrier et non plus scolaire. Dès lors, uniquement la moitié est comptabilisée sur 2013.

52. Enseignement secondaire**52.352.00** *Part à des charges Communales – AEE Secondaire*

Budget 2013 : CHF 505'996.85

Comptes 2013 : CHF 473'652.50

Différence de charges : - CHF 32'344.35

Commentaire : voir justification sous 51.352.00

./.

Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2013

6. POLICE

Responsables : Christian Pierrehumbert, syndic, administration et contrôle des habitants
Roland Oppliger, municipal, service intercommunal de notification des actes de poursuites
Patrick Barras, municipal, corps de police, défense contre l'incendie et protection civile

60. Administration**60.352.00** *Part. en faveur des Communes*

Budget 2013 : CHF 8'000.00

Comptes 2013 : CHF 70'521.50

Différences de charges : + CHF 62'521.50

Commentaire : il s'agit du bénéfice du service de notification diminué de la part de Chésèrex. Il est intégralement redistribué aux 31 communes participantes qui assument également un éventuel déficit.

60.452.00 *Part. de l'Office des poursuites*

Budget 2013 : CHF 62'000.00

Comptes 2013 : CHF 151'758.00

Différence de produits : + CHF 89'758.00

Commentaire : suite à la décision du Tribunal cantonal de revoir la rémunération par acte de poursuite de CHF 21.00 à CHF 45.00, à compter du 1^{er} juin 2013, le montant versé par l'Office des poursuites a sensiblement augmenté. En parallèle, le nombre de dossiers traités par les notificateurs a progressé de 6.1 %, portant ainsi à 4'582 le nombre d'actes de poursuite notifiés en 2013 et ce malgré la perte partielle de mandats dans trois communes, suite aux contrats passés entre le pouvoir judiciaire vaudois et la Poste suisse.

65. Défenses contre l'incendie**65.465.00** *Subsides ECA & divers*

Budget 2013 : CHF 500.00

Comptes 2013 : CHF 10'398.50

Différences de revenus : + CHF 9'898.50

Commentaire : il s'agit du remboursement de l'ECA pour les interventions 2011, 2012 et 2013 pour CHF 8'497.50 et de la facturation des fausses alarmes au Château de Bonmont pour CHF 1'400.00.

7. SECURITE SOCIALE

Responsable : Roland Oppliger, municipal

71. Service social**71.352.00** *Part. à charges AEE But optionnel*

Budget 2013 : CHF 92'022.95

Comptes 2013 : CHF 48'958.60

Différence de charges : - CHF 43'064.35

Commentaire : les comptes de l'AEE montrent une bonne maîtrise des coûts. Il s'agit d'un premier exercice comptable complété par les cinq structures UAPE. La crèche de la Galiotte ayant été reprise par l'AEE en septembre, il n'y a pas encore de vue sur un exercice complet.

./.

Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2013

72. Prévoyance sociale cantonale**72.351.00** *Part. à charges Cantonales – Facture Sociale*

Budget 2013 : CHF 4'153'892.00

Comptes 2013 : CHF 4'620'994.45

Différence de charges : + CHF 467'102.45

Commentaire : la différence est pleinement expliquée par le solde de CHF 483'767.00 en faveur du Canton sur le décompte final 2012.

72.351.03 *Part. à charges Cantonales – Rattrapage financier*

Budget 2013 : CHF 43'460.00

Comptes 2013 : CHF 0.00

Différence de charges : - CHF 43'460.00

Commentaire : l'Etat de Vaud a abandonné sa demande de rattrapage suite aux accords intervenus entre l'Union des Communes Vaudoises (UCV) et le Canton en juillet 2013.

72.451.00 *Facture Sociale – Remboursement*

Budget 2013 : CHF 500'000.00

Comptes 2013 : CHF 0.00

Différence de revenus : - CHF 500'000.00

Commentaire : contrairement à l'année précédente, le décompte final de la facture sociale 2012 nous a réservé une mauvaise surprise puisqu'il prévoit un solde en faveur du Canton.

Dettes

Au 31 décembre 2013, le seul emprunt de la commune était celui de l'Avance à Terme Fixe (ATF) pour un montant de CHF 1'000'000.00 auprès de l'UBS pour financer les besoins de la trésorerie courante. Par rapport à 2012, cela correspond à une réduction de CHF 500'000.00 soit d'un 1/3. L'analyse des finances communales donne une quotité de la dette brute de 12.85 %, ce qui est excellent.

Engagements hors bilan

Le montant total de nos engagements hors bilan est de CHF 5'588'805.60. Il est inférieur de CHF 11'442.00 par rapport à 2012 en raison de la diminution de la caution pour Télé-Dôle SA. Les autres cautionnements restent inchangés par rapport à l'année 2012. Le tableau détaillé des engagements hors bilan se trouve en annexe.

Conclusion

L'année 2013 se termine certes sur un petit déficit mais la marge d'autofinancement est nettement positive. Les trois facteurs principaux ayant contribué à ce résultat sont :

1. la belle progression des rentrées fiscales avec un taux d'imposition inchangé (+ CHF 500'000.00),
2. l'importante augmentation des impôts impayés (+ CHF 700'000.00),
3. les charges péréquatives cantonales nettes globalement en très forte augmentation (+ CHF 1'300'000.00).

./.

Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2013

Cette deuxième année, avec un point d'impôt à 52 centimes, permet de confirmer que notre objectif premier d'éliminer un déficit structurel est atteint. Il ne faut cependant pas oublier que la fragilité des impôts communaux, lorsque la nature des contribuables est très hétérogène, et l'évolution de l'économie, nous exposent, d'une année à l'autre, à des fluctuations significatives. D'autre part, les charges cantonales indépendantes de notre gestion ne connaissant qu'une direction, la hausse.

Cette année a permis de financer les investissements dans notre patrimoine sans recourir à des emprunts. La trésorerie courante a suffi pour satisfaire nos besoins et nous avons même pu rembourser un tiers de notre seule dette. Dès lors, les finances communales se portent globalement bien avec un fonds de réserve générale de 12.4 millions et un capital de plus de 4.6 millions. Nous avons une seule ombre au tableau, des liquidités insuffisantes.

Décision

En conséquence, la Municipalité prie Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la résolution suivante :

Le Conseil communal de Chésereux

- dans sa séance du 26 juin 2014
- vu le préavis municipal 37/2014
- entendu le rapport de la commission de gestion
- considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour

Décide

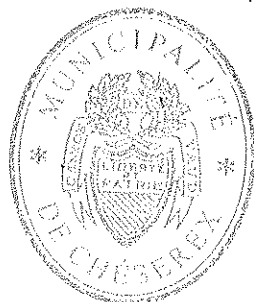
- **d'adopter les comptes communaux pour l'année 2013 tels que présentés.**

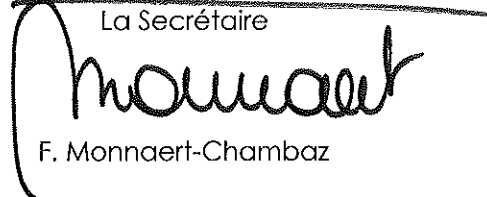
Adopté par la Municipalité dans sa séance du 26 mai 2014.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

C. Pierrehumbert



La Secrétaire

F. Monnaert-Chambaz

Annexes

Compte de fonctionnement de l'exercice 2013
Bilan de l'exercice 2013
Détermination de la marge brute d'autofinancement
Tableau des engagements hors bilan au 31.12.2013